

aux Loïa-
bles Cantons.

„ Je n'ai pas crû devoir vous en donner part,
 „ que je n'eusse reçû des mains de S. M. les
 „ marques de cette dignité : Toutes celles
 „ que j'ai reçû jusqu'à présent de vôtre af-
 „ fection & de vôtre bienveillance, m'as-
 „ surent qu'il vous plait de vous interesser
 „ pour ce qui me regarde ; ainsi je puis di-
 „ re *Magnifiques Seigneurs*, que je suis cer-
 „ tain que vous aurez appris avec joye, la
 „ recompense que le Roi a bien voulu
 „ donner à cinquante années de service,
 „ que j'ai eu l'honneur de lui rendre. J'ose
 „ même m'assurer, que vous avez part à
 „ celui que je viens de recevoir, puis que
 „ la distinction, dont S. M. m'a honorée,
 „ est une marque de la consideration qu'El-
 „ le a pour vous, & de l'attention qu'Elle
 „ a aux choses qui doivent vous faire plai-
 „ sir. Je m'estimerai très-heureux, si le
 „ cours de cette année, (que je vous sou-
 „ haite très-heureuse) me peut fournir les
 „ occasions de vous faire voir, avec quelle ar-
 „ deur je tâcherai toujours de contribuer à
 „ tout ce qui pourra vous être agréable. Je
 „ prie Dieu qu'il vous maintienne dans la
 „ prosperité de tout ce qui vous peut être
 „ le plus avantageux. Je suis, *Magnifiques*
 „ *Seigneurs*, vôtre affectionné à vous servir,
 „ Signé PUISIEUX.

ARTICLE V.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considerable
 en ALLEMAGNE depuis le mois dernier.*

Verville pri-
sonnier à
Vienne.

I. C'EST par prévention que quelques-uns
 ont donné au Sr. de Verville le cara-
ctere